



## Association Intercommunales des Familles du Durbion

Subventionnée par la CAF des Vosges, les communes

Et agréée par Jeunesse et Sports

### REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DES MERCREDI

Année scolaire 2019-2020

#### **Fonctionnement :**

L'accueil sera ouvert tous les mercredis de l'année (sauf vacances scolaire) de 7h30 à 18h00.

Sont concernés les enfants âgés de 3 à 12 ans (ils doivent être obligatoirement scolarisés).

L'accueil se déroulera dans la salle des fêtes de Gugnécourt / Mobilhome et les repas seront pris au CFR de Gugnécourt.

Des sorties seront proposées environ une fois par mois.

#### **Horaires :**

Le centre de loisirs des mercredi sera ouvert de 7h30 à 18h00. Vous pourrez déposer votre/vos enfants(s) entre 7h30 et 9h00, pour le matin et le(s) reprendre entre 17h00 et 18h00.

Si vous souhaitez inscrire votre/vos enfants seulement une demi-journée, vous pourrez le(s) reprendre à 11h30 pour une demi-journée sans repas ou à 13h00 pour une demi-journée avec repas.

Si c'est une demi-journée (après-midi), vous pourrez amener votre/vos enfant(s) à 11h30 s'il(s) mange(nt) au centre ou à 13h00 s'il(s) ne mange(nt) pas au centre.

**Dans tous les cas, vous devez inscrire vos enfants au plus tard le vendredi soir précédent le mercredi où votre enfant sera présent.**

#### **Tarifs :**

Quotient Familial	Journée complète			Demi-journée (avec repas)			Demi-journée (sans repas)		
	Premier enfant	Deuxième enfant	Troisième enfant (et plus)	Premier enfant	Deuxième enfant	Troisième enfant (et plus)	Premier enfant	Deuxième enfant	Troisième enfant (et plus)
<600 €	10€	9€	7€	9€	8€	6€	4€	3€	1€
<900 €	11€	10€	9€	10€	9€	8€	5€	4€	3€
>900 €	12€	11€	10€	11€	10€	9€	6€	5€	4€

#### **Les documents à fournir obligatoirement :**

- Fiche sanitaire de liaison
- Fiche d'inscription pour la période concernée
- Bulletin d'adhésion : Tarif : 8€

#### **Les règles à respecter :**

- Un enfant dont l'attitude mettra gravement en danger le groupe, les adultes ou lui-même, sera exclu temporairement ou définitivement de l'accueil.
- Les consignes données sont à respecter.
- Les téléphones portables ainsi que les consoles de jeux sont interdits sur le centre.

L'AIFD

---

**AIFD-88600 GUGNECOURT**  
**Tel. 03.29.36.78.20 ou 07.86.28.21.50 (directeur)**  
**aifd.gugnecourt@gmail.com**  
**aifd-gugnecourt.fr**



## Association Intercommunales des Familles du Durbion

Subventionnée par la CAF des Vosges, les communes

Et agréée par Jeunesse et Sports

### INSCRIPTION ALSH DU MERCREDI

Année scolaire 2018-2019

Nom et prénom de l'enfant : ..... Date de naissance : .....

Nom et Adresse du responsable légal : .....

.....

Numéros de téléphone en cas d'urgence : .....

Adresse mail : ..... N° Allocataire CAF : .....

N° assurance Responsabilité Civile : ..... Quotient familial : .....

Numéro carte adhésion association : .....

J'autorise mon enfant à rentrer seul à la maison à partir 17h00 :

OUI

NON

J'autorise l'Association Intercommunale des Familles du Durbion à **prendre ou/et diffuser des photographies** de mon enfant pour l'édition de document pédagogique (site de l'association, journal interne et externe) et l'exposition ou diaporama photos lors de manifestations diverses :

OUI

NON

Dates de présences (si connues) ou fréquence des présences : .....

.....

**Si problème médical :**

- Coordonnées du médecin traitant : .....

- Si hospitalisation, quel lieu privilégiez-vous ? .....

- Traitement spécifique, lequel ? .....

Date :

Signature des parents :

\*N° CAF obligatoire dans chaque dossier.

---

**AIFD-88600 GUGNECOURT**  
**Tel. 03.29.36.78.20 ou 07.86.28.21.50 (directeur)**  
**aifd.gugnecourt@gmail.com**  
**aifd-gugnecourt.fr**